LE PETIT PLUS

Le Journal Interne du Centre Hospitalier Bertinot Juel

de Chaumont -en-Vexin

Septembre 2020

Edito

Nous traversons une période particulière : nous préfèrerions tous que le gros de l'épidémie COVID-19 soit dernière nous.

De fait, les mesures d'isolement dans nos unités de soins et les gestes barrières qui autrefois étaient ponctuels se sont systématisés et doivent continuer à l'être.

La contribution des laboratoires (et de celui avec lequel nous travaillons, celui du CHB) est déterminante. Je souhaite, ici, les remercier.

Grâce à eux, nous avons pu objectiver des situations jusqu'alors inclassables, si on se référait uniquement à la clinique. Nos médecins ont pu maintenir des isolements du fait de possible faux négatifs.

Pour ma part, je retiendrais de cette phase épidémique d'abord le soutien de la population générale, mais aussi celui de la municipalité, des associations, des commerçants, des artisans…mais également la mobilisation des personnels hospitaliers : j'ai mesuré qu'il était possible d'impacter significativement notre organisation et de la faire évoluer beaucoup plus rapidement que nous le pensions.

Pour cela, ils ont été salués et méritent certainement de l'être encore.

Lors de la CME du 16 juin dernier, nous avons pu valider le projet médical qui nous engage pour les 5 prochaines années. Il nous faudra l'intégrer dans le projet médical du territoire, dans le cadre du GHT.

Il requiert d'ores et déjà l'engagement de chacun d'entre nous, non seulement pour consolider ce que nous avons/réalisons déjà, mais aussi pour offrir à notre centre hospitalier public de proximité, la possibilité de servir de manière toujours plus adaptée la population du canton.

Nous avons pu identifier et inventorier les projets d'évolution de nos activités. Un portage médical est systématiquement requis. Nous aurons une attention à la faisabilité de ces projets en termes de RH.

Il faudra également être particulièrement attentif au ratio recettes/dépenses de ces mesures nouvelles, qui devra être favorable à l'établissement.

Dans l'attente de vous retrouver pour y travailler collectivement, je vous souhaite un bel été.

Mounir RHALIMI

Pharmacien et Président de la CME

CITATION

« Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons. »

Jules Renard

Retour sur le Projet Médical 2020-2025 P.2

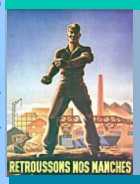

Les grands chantiers de la rentrée…

P.3

Le rôle du pharmacien dans l'évaluation de la fragilité et de la désorientation du patient âgé.

P.4

L'éthique à l'hôpital

P.5

Le coin des R.H

P.6

Contre le cancer du sein,

« Octobre Rose » revient !

P.10

Présentation de la table magique

P.8

La page des instances

P.9

Centre Hospitalier Bertinot Juel
Chaumont enVexin
www.ch-chaumontenvexin.fr

Le Projet Médical 2020-2025 : des ambitions au service de la population

L'équipe médicale pilotée par le président de CME, le Dr Mounir RHALIMI, a finalisé en juin dernier son projet médical.
Le Projet Médical 2020-2025 vise à définir, pour les 5 ans à venir, la stratégie de réponse de l'établissement aux défis qui l'attendent dans l'accomplissement de sa mission de Service Public Hospitalier.

Ce projet médical prend en compte les principales évolutions majeures observées pendant la mise en œuvre du précédent projet avec en particulier :

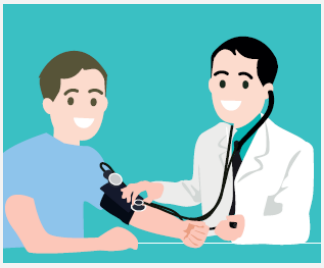

1 Adapter l'offre de soins aux besoins de santé du bassin de vie

En poursuivant le développement des consultations spécialisées (poursuite de la collaboration au titre des consultations avancées de praticiens du CHB), des consultations médicales sans rendez- vous et sur rendez-vous (en étudiant la faisabilité de porter un centre de santé et en participant à l'offre de médecine générale en envisageant que les médecins du CHBJ deviennent médecin traitant.
En changeant le positionnement de l'hôpital dans la ville, dans son territoire et au-delà.

2 Optimiser la filière de soins gériatrique

En pérennisant et développant les consultations spécialisées gériatriques et l'ambulatoire d'évaluation gériatrique.
En médicalisant les EHPAD des environs pour alimenter l'activité de l'Hôpital (service de médecine) et faciliter l'accès aux soins des personnes âgées institutionnalisées.
En structurant l'offre de rééducation et de soins de support.

3 Contribuer à la réduction des inégalités d'accès aux soins

En repositionnant et en renforçant l'accueil et l'accompagnement des populations fragiles (personnes âgées, enfants, jeunes adultes, femmes enceintes, handicapés, détenus).

4 Développer la promotion de la santé et la prévention

Par la mise en place d'un service ambulatoire de pieds diabétiques en lien avec la consultation diabétologie. En pérennisant et développant les actions de prévention et de sensibilisation auprès de la population du bassin de vie.

5 Poursuivre la modernisation de l'établissement et soutenir l'innovation technologique et la recherche

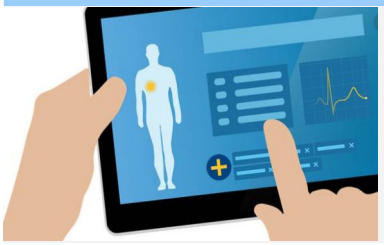

Par la mise en place d'un appareil de mesure du gaz du sang, par le développement de la télémédecine, en développant l'activité de recherche clinique pour l'amélioration de la prise en soins des personnes âgées. En poursuivant le renouvellement des équipements sans oublier la e-santé e t le développement du numérique.

Les grands chantiers de la rentrée...

Le nouveau projet d'établissement

Notre projet d'établissement définira pour 5 ans les objectifs généraux et les grands choix stratégiques du Centre Hospitalier BERTINOT JUEL. Il sera le ciment qui fédère les personnels hospitaliers autour d'un avenir commun.

Dans la continuité des précédents projets, il apportera la meilleure réponse possible aux besoins de santé de la population et une amélioration continue de ses prestations. Notre projet d'établissement devra **promouvoir les principes essentiels du service public (égalité, continuité, adaptation) associées aux valeurs hospitalières :**

la qualité et la sécurité des soins, le respect des droits des patients, la culture de la solidarité, l'attention, le respect, l'écoute, la reconnaissance de l'autre, le respect de la dignité, la promotion de la bientraitance, la bienveillance, l'éthique…

Fondé sur **le projet médical** qui en constitue la pierre angulaire, ce projet d'établissement sera composé de différents volets : Projet de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechniques, Projet de Vie, Projet Social, Projet Qualité et Gestion des Risques, Projet Architectural, Projet du Système d'Information et de Communication. L'objectif de ces cinq prochaines années est de parvenir à ancrer et faire rayonner notre Hôpital de Proximité moderne et modernisé, au travers de projets ambitieux et portés par ses équipes. Le projet d'établissement se veut être le fruit d'un travail participatif, garantissant ainsi la transversalité, la créativité , le tout au service du patient et des usagers.

La rédaction de chacun des volets sera confiée à un pilote et un co-pilote, assisté par un groupe de travail. Ce projet, **fait maison et made in local**, devra être finalisé à la fin du second semestre .

Le grand ménage dans la GED !

Un vaste chantier au sein de notre jungle documentaire aura lieu prochainement. Ce n'est pas moins de 700 documents à trier !

Comment ?

A compter de septembre, l'équipe qualité comptera un nouveau membre : Mme DURIS Aurélie, qui viendra apporter son soutien pour la mise en œuvre de ces grands travaux. En effet, le chantier est titanesque : analyser et trier les documents, classer et vérifier leur complétude, identifier et détruire les documents périmés, cartographier les typologies de documents, les indexer et les décrire et enfin les numériser pour y accéder en quelques clics. Des référents par thématique ont été désignés lors du dernier COPIL Qualité en juillet dernier afin de déterminer quels sont les documents à conserver ou à réviser.

La gestion documentaire de l'établissement sera entièrement vidée et réorganisée afin de permettre un accès facilité aux documents et limiter la perte de temps en recherche.

Il faudra donc penser à faire quelques copies des documents les plus utilisés car la GED sera indisponible durant quelques temps...

Le rôle du pharmacien dans l'évaluation de la fragilité et de la désorientation du patient âgé.

C'est dans la continuité de ses recherches et de ses dernières publications que le Dr RHALIMI a piloté l'étude parue le 4 août dernier dans la revue médicale internationale « AgingClinical and Experimental Research » sur le rôle du pharmacien d'officine dans la détection de la fragilité et de la désorientation spatio-temporelle chez le sujet âgé.

Ce projet de recherche financé par la CARSAT est une étude de grande ampleur avec pas moins de 4 090 sujets étudiés et comptant un peu plus de 200 pharmacies d'officine participantes à travers la France.

A travers cette étude, le Dr RHALIMI et ses confrères démontrent qu'il est possible pour les pharmaciens d'officine de détecter la désorientation et la fragilité au comptoir chez les patients âgés.

En effet, les recherches effectuées prouvent qu'un patient sur quatre s'est révélé fragile ou très fragile.

Près de 80% de la totalité des sujets, dont l'âge moyen était de 77,5 ans, collectaient et géraient seuls leurs médicaments. Les patients fragiles prenaient un nombre significativement plus élevé de médicaments par jour, tandis qu'un patient sur dix était désorienté. 3,2% des patients géraient encore leurs médicaments seuls et ce malgré leur désorientation constatée. Ces données indiquent que le pharmacien a un rôle essentiel à jouer dans l'identification des patients à risque de « mésaventures médicamenteuses », et chez qui un soutien social supplémentaire devrait être envisagé.

Une adaptation des posologies des médicaments est à proposer systématiquement afin de limiter les risques.

Cette publication médicale pourrait être valorisée dans le cadre du dispositif SIGAPS.

Depuis l'introduction de la tarification à l'activité en 2004, la Recherche est financée au travers de l'enveloppe MERRI (les missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation). Les activités réalisées en termes de publications et d'essais cliniques contribuent à la dotation socle de ces MERRI.

Cette publication médicale est en ligne avec le projet médical qui prévoit la mise en œuvre d'activités de recherche. L'ensemble des initiatives conduisant à une publication sera donc soutenu.

"Role of the community pharmacist in detecting frailty and spatio-temporal disorientation among community-dwelling older people in France".

Aging Clinical and Experimental Research.August 2020.

Mounir Rhalimi, E.Housieaux, A.Mary, C.Detuncq, A.Muller, F.Georgin, F.Comby, C.Wehrlé, N.Davoust, M.Brazier.

Publication consultable en ligne sur le site du CHBJ.

L'éthique à l'hôpital

par Evelyne JUNO Cadre Supérieure de Santé et Responsable Qualité au CHBJ

Qu'est-ce qu'une démarche éthique ?

L'éthique n'est pas l'affaire d'une catégorie de personnes, d'un groupe, ou d'individus en particulier. La réflexion éthique concerne toutes les personnes engagées de près ou de loin dans une situation de soins.

L'enjeu de la réflexion éthique n'est pas de répondre à tout prix aux questions ou d'arrêter une décision, mais de se donner des moyens de réflexion et de dégager des espaces d'action responsable.

L'éthique n'apporte pas une assurance tout risque, pas plus qu'elle ne vise l'occasion de se donner, au niveau collectif ou individuel, bonne conscience. Développer, comme soignant, une attitude éthique, c'est chercher avant tout à rendre compte des choix et des actes que nous posons dans le cadre de notre pratique, en étant attentif à prendre en compte la complexité des situations et la vulnérabilité des acteurs engagés dans une situation de soins (usager- soignant - famille).

Une démarche éthique vise, dans un processus continu, à nous permettre, comme soignant ou pas, de renforcer notre capacité éthique en acceptant de se laisser questionner et interpeller dans nos pratiques au quotidien et en étant attentif au respect des valeurs humaines.

L'éthique au CHBJ

La CME et la CSIRMT contribuent à l'élaboration de projets relatifs aux conditions d'accueil et de prise en charge des usagers, notamment à la réflexion sur l'éthique liée à l'accueil et à la prise en soins médicale et paramédicale. Le CHBJ ne dispose pas de sous-commissions concernant cette thématique. Ce sujet est pourtant essentiel.

Pour ce faire, le Dr RHALIMI a demandé au Dr HOOREMAN d'être le représentant « éthique » du CHBJ au niveau territorial et plus précisément du GHT. Ce dernier est donc chargé de nous présenter les travaux (rapport annuel, thématiques soulevées) et les réflexions menées au niveau du comité éthique GHT.

Ce sujet n'est pas simple. Souvent, il s'agit de se réunir autour d'un cas spécifique avec les différents intervenants qui sont amenés à prendre en charge le patient.

Il s'agit d'une réflexion menée de façon collective. Toutefois, selon ses croyances, sa philosophie, ses connaissances, différents points de vue sont souvent exprimés. C'est là aussi la richesse de la réflexion menée en concertation pluridisciplinaire.

L'épidémie de COVID-19 a soulevé certains questionnements car l'établissement a été amené à réduire l'espace de liberté proposé aux patients avec l'interdiction des visites pendant un certain temps et le confinement en chambre. Comment concilier le principe de protection et de soins dus aux patients accueillis avec le principe de liberté d'aller et de venir, et ce, dans un contexte d'urgence sanitaire ? Tout cela mérite réflexion et suscite le débat.

Un groupe de travail sur ce sujet complexe devra être prochainement constitué.

Et si l'éthique vous questionne?

Si ce sujet vous interpelle, vous pouvez transmettre vos interrogations concernant l'éthique à Mme JUNO (e.juno@ch-chaumontenvexin.fr), les thèmes médicaux seront étudiés en CME et les sujets paramédicales en CSIRMT.

Le coin des Ressources Humaines

Par Stéphane BECQUERELLE, Responsable des ressources humaines

Prime Grand Age

Dans le cadre de la mesure 4 du plan « Investir pour l'hôpital », le gouvernement instaure une prime « Grand âge » ayant vocation à reconnaître l'engagement des professionnels exerçant auprès des personnes âgées et les compétences particulières nécessaires à leur prise en charge. Prime forfaitaire de 118 € brut.

Conditions d'attribution :

* Les agents titulaires et stagiaires relevant des grades d'aides-soignants, soit : les aides-soignants, les auxiliaires de puériculture, les aides médico-psychologiques et les accompagnants éducatifs et sociaux, spécialité accompagnement de la vie en structure collective
* Les agents contractuels exerçant les mêmes fonctions (titulaires de l'un de ces diplômes). **Ces éléments de précision ont été confirmés par la DGOS.**
* Pour bénéficier de la prime, les agents précités doivent exercer en EHPAD, en USLD, dans les services de SSR gériatrique, dans les services de médecine gériatrique ou au sein de toute autre structure spécialisée dans la prise en charge des personnes âgées.
* Ils doivent exercer de manière effective les fonctions correspondant à leur corps et à leur grade.

Modalités de versement :

* La prime est versée mensuellement à terme échu.
* Elle est réduite, le cas échéant, dans les mêmes proportions que le traitement.
* Son attribution est exclusive de la prime versée aux assistants de soins en gérontologie. Ces derniers ont ainsi vocation à percevoir la prime "Grand Age". **Les deux primes ne peuvent pas être cumulées**.

Entrée en vigueur : ces dispositions s'appliquent aux rémunérations versées à compter du mois de janvier 2020.

Prime COVID-19 (prime versée sur la paye de juin 2020)

Textes de référence :

* décret 2020-568 du 14 mai 2020
* décret 2020-711 du 12 juin 2020

Afin de reconnaître la forte mobilisation et la participation à la gestion de la crise sanitaire, le décret institue une prime exceptionnelle au bénéfice des agents présents en établissement public de santé durant la crise.

Celle-ci a vocation à être attribuée à l'ensemble des professionnels des établissements, quelle que soit leur filière professionnelle et quel que soit leur statut.
Prime forfaitaire de 1 500 € Brut.

Conditions d'attribution :

* QUI : fonctionnaires / contractuels / apprentis / personnel médical (contrat de droit public)

** exclusion des contrats aidés (contrat de droit privé)

* Avoir exercé ses fonctions de manière effective (télétravail compris) entre le 1er mars et 30 avril 2020
* Réduction de la prime à 50 % au-delà de 15 jours d'absence calendaires
* Au-delà de 30 jours d'absence calendaires, pas de droits à la prime.

Ça va… ça vient… par Isabelle LEBRUN, chargée de la gestion de la paie au CHBJ

Félicitations Diplômes à:

Mme JUNO Cécile D.E. Infirmière en soins généraux et spécialisé (juillet 2020)

Mme RACELMA Tiphaine D.E. Aide-soignante (décembre 2019)

Félicitations naissances à :

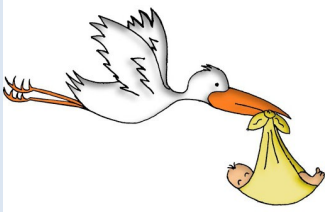

A Kristina BEAUBECQ pour la naissance de **Lyse le 23 janvier 2020**

A Jenny JOUAULT pour la naissance de **Maxence le 20 avril 2020**

Tous nos vœux de bonheur !

EN + :

Mme BEAUMONT Stéphanie, Aide-soignante

M. BONNAY Maxime, ASHQ

Dr CHUFFART Alexandre, Médecin généraliste

Mme DRAGEE Aurélie, ISGS

Mme DURIS Aurélie, Adjoint administratif (01/09/20)

Mme FISSIER Alison, Aide-soignante

Mme FOUET Mélanie, ASHQ

Mme GIRARD Audrey, Agent de restauration

Mme MAS Audrey, Aide-soignante

M. PICARD Vincent, Adjoint administratif

Mme SERAZIN Stéphanie, ASHQ

Mme TRAN Kim, ASHQ

Vers d'autres horizons :

Mme ADON Charline, ASHQ

Dr AMROUN Fazia, Praticien attaché

Mme BLOT Magalie, Adjoint administratif principal

Mme CHEVRIER Sophia, ISGS

Mme FALAISE Déborah, ASHQ

Mme GOBIN Sandra, Aide-soignante

M. MOIREZ Thierry, ASHQ

Mme SABE Christelle, ISGS

Mme ZWAENEPOEL Hélène, Aide-soignante

M. SCHOUVEY Bernard, retraite le 01/07/2020 après 14 ans et 2 mois et demi de service au CHBJ.

La Table Magique

Le 5 mars dernier, la Table Magique était présentée aux patients de l'unité sécurisée, véritable innovation de soin, la Table Magique est un procédé ludique permettant de stimuler les patients par une invitation au jeu et à la réflexion mais également par la pratique d'une activité physique modérée.
Les personnes âgées présentant des troubles cognitifs sont souvent passives ou agressives, ce qui a un effet négatif sur leur bien-être et sur leurs capacités intellectuelles et physiques.

Ce phénomène a été accentué par la situation de confinement, limitant grandement les déplacements dans l'unité et augmentant la sensation de privation de liberté. Or, ces patients sont souvent déambulants et la liberté de mouvement est essentielle pour leur bien-être.
De plus, la rupture de liens sociaux et familiaux implique un isolement renforcé de ces patients. En effet, toutes les activités d'animation et d'ergothérapie (familles, amis, associations…) ainsi que les visites ont été suspendue pour respecter les consignes de confinement.

« Une présentation de cette Table Magique nous a suffi pour être convaincus des effets positifs qu'elle pouvait avoir sur les personnes âgées, le bénéfice a été immédiat », indique Angélique PILORGET,IDE faisant fonction cadre de santé en USLD.
Nous avons pu observer des sourires chez des personnes apathiques et des échanges entre des personnes âgées habituellement autocentrées.
De plus, pour les équipes soignantes, cet outil se révèle être un véritable médiateur pour instaurer, grâce au jeu, une nouvelle relation avec les patients, totalement déconnectée du soin et valorisante.
Il pourrait en être de même pour les familles, qui retrouveraient par le biais de cette activité ludique, un lien avec leur parent, disparu avec la maladie.
Par ailleurs, en un essai la Table Magique a prouvé que le plaisir et le délassement apportés par le jeu, améliorent la qualité de vie et le bien-être des personnes âgées atteintes de démences et réduit l'isolement.
L'achat de cet équipement est sérieusement envisagé par l'établissement. Cependant, le coût n'est pas moindre : 8 000€. Aussi, un dossier de réponse à l'appel à projet « humanisation des soins-urgences COVID » a été déposé auprès de la Fondation de France mais n'a malheureusement pas abouti.
L'établissement est dans l'attente d'un prochain appel à projet.

Les patients de l'unité sécurisée autour de la table magique, échanges tactiles et sonores.

Chef ! La recette … Tomates rôties au chèvre et basilic

Philippe, le responsable du service restauration, nous propose une recette facile, de saison, parfaite pour accompagner une volaille.

Ingrédients : 4 tomates, 1 bûche de chèvre, 1 gousse ail, brins de basilic (un peu), 4 cuillerées à soupe de chapelure, 2cuillerées à soupe d' huile d'olive, sel, poivre.

Préparation : 15 min **Cuisson : 25 min**

- Coupez les tomates en deux.

- Épluchez et hachez la gousse d'ail.

- Répartissez sur chaque demi-tomate une rondelle de bûche de chèvre puis parsemez avec le basilic ciselé puis la chapelure, l'huile d'olive, l'ail, le sel et le poivre.

- Déposez-les dans un plat à four. Enfournez pour 25 min à 180 degrés.

La page des instances

Présidences des instances CLUD et CLAN

Suite au départ du Dr AAKRA-JARDEZ, il était nécessaire de renouveler la présidence des instances CLAN (comité liaison alimentation nutrition) et celle du CLUD (comité de lutte contre la douleur).
La présidence du CLAN sera assurée par le Dr HELOU et celle du CLUD par le Dr MAZOUNI.

CLAN/CLUD ça sert à quoi ?

Le CLAN a pour objectifs :

- D'élaborer le bilan de l'existant en matière de structures, moyens en matériels et en personnels,
- De participer à l'Evaluation des Pratiques Professionnelles dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition.
- De définir les actions prioritaires à mener tant dans le domaine de la nutrition que dans celui de la fonction restauration.
- D'élaborer le programme annuel d'actions en matière d'alimentation et de nutrition ; assurer la coordination et la cohérence des actions menées au sein de l'établissement en référence aux recommandations de l'HAS.
- De définir la formation continue spécifique à ces actions dans le plan de formation.
- De suivre les indicateurs IPAQSS (dépistage des troubles nutritionnels) et proposer des actions correctives.
- D'évaluer les actions entreprises et fournir un appui méthodologique aux différents professionnels concernés.

Le CLUD son rôle consiste à :

- Définir, promouvoir et mettre en œuvre une politique de soins cohérente en matière de lutte contre la douleur. Dans ce sens, il propose à chacune des instances concernées les orientations les mieux adaptées.
- Coordonner l'action des différentes parties prenantes, tant dans le domaine des soins que dans celui de la formation continue des personnels médicaux et non médicaux.
- Assurer une mission d'observatoire de la prise en charge de la douleur dans l'établissement. Pour cela, il veille à la bonne application des protocoles et évalue la qualité de la prise en charge de la douleur.
- Elaborer la politique de l'établissement en terme de prise en charge de la douleur et la porter à la connaissance des patients.

Nous souhaitons aux Dr MAZOUNI et HELOU la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

A voté !

Elections CSIRMT

Du 2 au 7 février dernier ont eu lieu les élections de la CSIRMT (commission des soins infirmiers de rééducation et médicotechnique). Les personnels de soins, de rééducation et médicotechniques étaient donc appelés à élire leurs représentants. Ces derniers siégeront pendant 4 ans. Les attributions de la CSIRMT sont consultatives : elle est consultée pour avis sur le projet de soins élaboré par le coordonnateur des soins, l'organisation générale des soins et l'accompagnement des malades, la politique d'amélioration continue de la qualité, sécurité des soins et gestion des risques liée aux soins, les conditions générales d'accueil et de prise en charge des usagers, la recherche et l'innovation dans le domaine des soins, la politique de développement continu.

Le taux de participation a varié de 100% (collège des cadres) à 60% (collège des AS). Le nombre de réunions depuis l'élection a été réduit en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cependant, le prochain gros dossier de la CSIRMT sera la rédaction du projet de soins en lien avec le projet médical, un des volets majeurs du projet d'établissement 2020-2025.

Emmanuelle LAMARQUE au Conseil de Surveillance

Mme LAMARQUE Emmanuelle a été élu Maire de Chaumont-en-Vexin lors des dernières élections municipales en mars dernier.

Les Chaumontois pourront compter sur celle qui depuis plusieurs années fait en sorte d'animer la ville en sa qualité d'adjointe à la culture. Déjà très investie dans les missions de prévention comme Octobre Rose, Emmanuelle Lamarque s'engage au côté de Mme LOUCHET et du Dr RHALIMI afin de développer l'offre de santé. «On travaille déjà avec l'ARS des Hauts de France et l'hôpital pour attirer de nouveaux médecins et créer de nouvelles consultations privées dans un local dédié». Le 2 juillet dernier, Mme LAMARQUE a été élue Présidente de notre Conseil de Surveillance à l'unanimité de ses membres. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Contre le cancer du sein, « Octobre Rose » revient !

Par Christine LOUCHET, Directrice

Suite à la forte mobilisation des habitants de Chaumont-en-Vexin et alentour depuis 6 ans, le Centre Hospitalier Bertinot Juel s'associe à nouveau cette année à la Ligue contre le Cancer de l'Oise, le Centre Régional de Coordination des Dépistages Des Cancers Des Hauts de France, Perspectives contre le Cancer et la Mairie de Chaumont-en-Vexin, pour participer activement à la campagne internationale «Octobre Rose», campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Convaincre les femmes du rôle primordial de ce dépistage précoce et faire progresser la recherche, telle est la vocation de cette campagne.

Aujourd'hui, le dépistage est la meilleure arme pour lutter contre le cancer du sein. Pour rappel, un cancer du sein détecté à un stade précoce peut être guéri dans plus de 9 cas sur 10.

C'est avec cette volonté d'intensifier l'information et la sensibilisation que le programme « Octobre Rose 2020 » est maintenu, et ce, malgré l'épidémie de COVID-19.

Chaque année, plusieurs évènements sportifs et culturels sont organisés : Marche Rose, Trail de la Foulerie, concert de piano…

Poursuivons ensemble la mobilisation contre le cancer du sein. Merci par avance à toutes et tous de votre participation et votre implication.

Appel au volontariat…

Afin de parfaire l'organisation de la marche rose et du Trail (tenue des stands sur le parcours), les volontaires sont les bienvenus.

Venez partager avec les bénévoles des moments de détentes et de convivialité… (si vous êtes intéressé, merci de contacter Aurore au 03 44 49 54 47).

Les nombreux participants du trail « Octobre Rose » 2019

Une colombe qui attend son envol